



TUNISIE

**42 ÈME SESSION
DE LA COMMISSION DE LA POPULATION ET DU DÉVELOPPEMENT**

**DÉCLARATION DE MME. NABIHA GUEDDANA,
PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE L'OFFICE NATIONAL DE LA FAMILLE ET DE LA POPULATION**

NEW YORK, 31 MARS 2009

Vérifier à la lecture

Madame la présidente,

La délégation tunisienne se réjouit de votre élection à la présidence de la Commission de la Population et du Développement et adresse également ses félicitations aux autres membres du Bureau.

Avant de formuler la déclaration de la Tunisie ainsi que les progrès enregistrés dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, ma délégation voudrait s'associer pleinement à la déclaration prononcée par le Soudan au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Madame la présidente,

La Tunisie s'est engagée, sans réserve, à la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement. La réalisation de ce Programme d'action conduit, sans contexte, à l'avancement des huit objectifs du Millénaire pour le développement.

Mon pays a placé, depuis plusieurs décennies, la politique des droits des femmes et celle des droits en matière de planification familiale et de reproduction au cœur des questions de droit de l'Homme et de celles relatives au développement, comme en témoigne l'évolution de l'indice du développement humain IDH qui a atteint le chiffre de 0.777 en 2008.

Madame la présidente,

Grâce aux progrès qu'elle a réalisés en matière d'OMD, la Tunisie se place aujourd'hui parmi les pays les plus développés du continent africain :

- L'objectif n° 1 **d'éliminer l'extrême pauvreté** en Tunisie a fait l'objet d'énormes progrès depuis les années 1990, et ce, par la création de mécanismes de développement rural et de promotion sociale tels que le Fonds de solidarité nationale (2626), la Banque de solidarité nationale (BTS) et la mise en place de programme d'aide au profit des familles nécessiteuses. Cet effort a permis d'atteindre en 2007 un taux de pauvreté de 3.8%. Il devrait atteindre un niveau inférieur à 2 % en 2015.

- En ce qui concerne l'objectif d'une **éducation primaire pour tous** les enfants (6-11 ans) atteint 97.3 % en 2007. Le taux net de scolarisation dans le primaire devrait atteindre 99% en 2015.

- La Tunisie a toujours encouragé les **programmes de santé maternelle et infantile**. En effet, Le taux de mortalité infantile a été divisé par quatre depuis 1970, avec un taux de 18.5 pour 1000 naissances en 2007. (37.3 pour mille en 1990). Ce taux devrait atteindre 10.9 décès pour 1000 naissances en 2015 grâce aux efforts visant le renforcement des programmes de prise en charge néonatale, de prévention et de dépistage de l'handicap et la vaccination.

- Des efforts importants sont déployés pour réduire le **taux de mortalité maternelle**. Grâce au programme national de périnatalité, notamment la mise en place du Registre des décès, et aux activités de sensibilisation et d'information destinées aux femmes, le taux de mortalité maternelle a atteint 36.5 pour 100.000 naissances vivantes en 2007. L'objectif est d'atteindre un taux inférieur à 25 pour 100.000 d'ici 2015. A ce sujet, nous nous félicitons des dernières mesures relatives à l'amélioration des financements en direction des programmes pour l'avortement sans risque et nous nous associons à la déclaration du FNUAP sur le sujet.

- S'agissant de la **santé en matière de procréation**, c'est probablement dans ce domaine que la Tunisie est riche d'expériences, et ce tant par le développement des programmes innovants en direction des zones les plus reculées, des hommes et des jeunes, s'appuyant sur les medias, la société civile et les religieux. Ces programmes ont joué un rôle important dans le changement des indicateurs de population puisque l'indice synthétique de fécondité est aujourd'hui à 2.03, le taux de prévalence contraceptive (2006) à 60.2% avec peu de différences entre les régions et les milieux. Ces progrès ont permis l'intégration de nouveaux programmes de santé de la reproduction depuis 1994 : Dépistage des cancers féminins, ménopause, infertilité, SSR jeunes et adolescents, lutte contre la violence fondée sur le genre

- Concernant la **Promotion de l'égalité et de l'autonomisation des femmes**, c'est probablement l'un des fondements les plus importants de la politique tunisienne de population et de développement, qui est celle d'avoir toujours compté également sur la moitié féminine de la population pour réaliser les OMD. A coté des droits juridiques promulgués à l'indépendance, de nombreux acquis sont à signaler :

- a) Part de la scolarisation des filles : primaire 47.7%, secondaire : 53% et supérieur 57.9%
- b) Participation des femmes dans le domaine politique : Exécutif : 15%, conseils municipaux : 27%, législatif : 22.8%
- c) Femmes actives (25-29 ans) : 41.6%, (30-34 ans) : 37.3%

- Quant au **développement durable**, la Tunisie en a intégré les différents principes. Elle oeuvre pour l'amélioration des conditions environnementales de la population, ce qui donne accès à l'eau potable de façon durable à 95,6% de la population en 2004 et un meilleur accès à l'assainissement de 51,9% de la population en 2006.

Madame la présidente,

Nous nous approchons du 15^{ème} anniversaire de la Conférence de la population et du développement et de nombreux pays n'ont pas encore atteint les objectifs adoptés au Caire en septembre 1994.

A cet égard, la Tunisie souligne sa préoccupation quant aux nombreuses difficultés rencontrées par ces pays, du fait de la vulnérabilité accrue de leur population en raison de la prolifération des conflits armés fragilisant la santé des femmes et des enfants, ce qui constitue un des obstacles majeurs à la mise en œuvre des programmes relatifs aux OMD.

Madame la présidente,

Ma délégation se félicite du regain d'intérêt enregistré ces cinq dernières années des pays donateurs pour les activités en matière de population, tel que illustré dans le Rapport du FNUAP sur les flux de ressources financières devant concourir à l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement. Toutefois, il est important de relever que les ressources allouées aux programmes de planification familiale enregistrent la proportion la plus basse en comparaison aux autres programmes. Nous pensons qu'il est impératif de remédier à cette insuffisance pour réaliser les OMD en 2015.

L'expérience réussie du programme tunisien de maîtrise de la natalité par l'adoption par plus de la moitié des femmes des méthodes modernes de contraception, tient à une politique qui a mis l'accent très tôt sur la fourniture à large échelle des moyens de contraception, la gratuité et l'accessibilité puisque nous comptons aujourd'hui un centre de service SR/PF pour moins de mille femmes en âge de reproduction.

Madame la présidente,

La délégation tunisienne félicite les différents donateurs qui lui ont fait confiance et ont confié à l'Office national de la famille et de la population la mission d'agir comme une agence technique d'exécution de programmes pour les pays tiers (Niger, Mauritanie, Mali, Djibouti, Tchad et bien d'autres) et remercie le

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) d'avoir accordé à la Tunisie le Prix des N.U. pour la coopération sud-sud en décembre 2008. De même, nos remerciements s'adressent au FNUAP qui n'a cessé de nous soutenir dans cette démarche.

Nous saisissons cette opportunité pour réitérer l'engagement de Monsieur le Président de la République Zine El Abidine Ben Ali de promouvoir les mécanismes de solidarité entre les peuples. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'initiative tunisienne de la création d'un Fonds Mondial de Solidarité, qui illustre le souci de la Tunisie de contribuer à la lutte contre l'extrême pauvreté et l'exclusion et appelle à un partenariat mondial pour le développement.

Je vous remercie de votre attention.